

Prix : Reintegration Award 2025

Objectifs

Le Reintegration Award met à l'honneur chaque année toute initiative visant l'**inclusion des personnes vivant avec un trouble mental et la déstigmatisation en santé mentale**. Les projets doivent déjà avoir débuté afin de pouvoir prétendre aux Prix.

Soumission : 10 février 2025

Les territoires concernés sont : la Wallonie, Bruxelles et une partie du Nord de la France (l'ouest de la région Grand Est et les Hauts-de-France, régions françaises concernées par le projet Interreg Psicocap+).

Les deux lauréat.es sont sélectionnés à la fois par les votes du public (en ligne et le jour de la cérémonie - 50 % du total des voix), et par un jury spécialement composé pour l'occasion (50% des voix). Le projet qui comptabilise le plus de voix recevra le premier prix d'une valeur de 5.000 €. Le deuxième projet recevra un prix d'une valeur de 2.500 €. Les Prix seront remis lors de l'événement de remise des Prix le 5 juin 2025 à Namur.

Retrouvez tous les détails pratiques ici : <https://www.cresam.be/projets/reintegration-award/>

Budget

2500-5000€

Contacts SynHERA

- Julie TERACHE (terache.j@synhera.be)